

**Communications municipales à la séance
du Conseil communal du 21 mars 2024**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes :

1) Décompte de clôture – Préavis n° 2016/08 « Avenue du Tir-Fédéral (RC 82) – Réfection des collecteurs d'eaux claires – Demande de crédit de construction »

Les travaux relatifs à l'objet mentionné, ci-dessus, sont terminés. Le rapport du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité adressé au Service des finances et de l'informatique n'a fait l'objet d'aucune réserve. Le montant total dépensé indiqué ci-dessous est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec le compte n° 460.5010.146.

Montant du crédit accordé par le préavis n° 2016/08	Fr.	305'000.00
Montant des dépenses	Fr.	<u>237'296.15</u>
Moins-value de dépenses	Fr.	<u>67'703.85</u>

Tous les travaux ont été exécutés conformément au préavis et la réserve des « Divers et imprévus » n'a pas été utilisée.

2) Décompte de clôture – Préavis n° 2018/13 « Construction de la nouvelle Auberge et transformation de la Grande salle communale – Demande de crédit de construction » et préavis n° 2022/09 « Construction de la nouvelle Auberge et transformation de la Grande salle communale – Demande de crédit complémentaire »

Les travaux relatifs à l'objet mentionné ci-dessus sont terminés. Le rapport du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité adressé au Service des finances et de l'informatique n'a fait l'objet d'aucune réserve. Le montant total dépensé indiqué ci-dessous est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec les comptes n° 9123.20 et 352.5030.220.

Montant du crédit accordé pour le préavis n°2018/13	Fr.	6'950'000.00
Montant du crédit complémentaire n° 2022/09	Fr.	<u>410'000.00</u>
Montant total du crédit accordé	Fr.	7'360'000.00
Montant total des dépenses réparties comme suit :		
- Auberge compte n° 9123.20	Fr.	5'394'493.05
- Grande salle compte n° 352.5030.220	Fr.	<u>1'962'420.00</u>
	Fr.	<u>7'356'913.05</u>
Moins-value de dépenses	Fr.	<u>3'086.95</u>

Tous les travaux ont été exécutés conformément aux préavis.

3) Décompte de clôture – Préavis n° 2020/06 « Déplacement du collecteur d'eaux claires « En Vallaire » - Crédit de construction »

Les travaux relatifs à l'objet mentionné, ci-dessus, sont terminés. Le rapport du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité adressé au Service des finances et de

l'informatique n'a fait l'objet d'aucune réserve. Le montant total dépensé indiqué ci-dessous est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec le compte n° 460.5010.168.

Montant du crédit accordé pour le préavis n° 2020/06	Fr.	329'000.00
Montant total des dépenses	Fr.	<u>300'265.45</u>
Moins-value de dépenses	Fr.	<u>28'734.55</u>

Tous les travaux ont été exécutés conformément au préavis.

4) Décompte de clôture – Préavis n° 2021/14 « Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, secteur 12 – chemin du Bochet – Autoroute »

Les travaux relatifs à l'objet mentionné, ci-dessus, sont terminés. Le rapport du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité adressé au Service des finances et de l'informatique n'a fait l'objet d'aucune réserve. Le montant total dépensé indiqué ci-dessous est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec le compte n° 460.5620.069.

Montant total du préavis :

Montant du crédit accordé pour le préavis n° 2021/14	Fr.	400'000.00
Montant total des dépenses	Fr.	<u>407'281.05</u>
Plus-value de dépenses	Fr.	<u>- 7'281.05</u>

Montant pour la part d'Ecublens :

Montant selon préavis n° 2021/14 (17.90%)	Fr.	66'000.00
Montant des dépenses	Fr.	<u>67'691.10</u>
Plus-value de dépenses	Fr.	<u>- 1'691.10</u>

Tous les travaux ont été exécutés conformément au préavis.

5) Décompte de clôture – Préavis n° 2023/06 « Achat d'un véhicule de livraison électrique – Demande de crédit »

L'acquisition ainsi que l'aménagement du véhicule mentionné ci-dessus sont terminés. Le rapport du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité adressé au Service des finances et de l'informatique n'a fait l'objet d'aucune réserve. Le montant total dépensé indiqué ci-dessous est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec le compte n° 300.5060.329

Montant du crédit accordé pour le préavis n°2023/06	Fr.	70'000.00
Montant total des dépenses	Fr.	<u>67'776.40</u>
Moins-value de dépenses	Fr.	<u>2'223.60</u>
Subvention	Fr.	1'500.00

L'acquisition ainsi que l'aménagement du véhicule ont été effectués conformément au préavis.

La Municipalité